



Auch, le 12 décembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Santé : le Département au service des Gersoises et des Gersois

Depuis plusieurs années maintenant, le spectre de la désertification médicale dans le Département ultra-rural que représente le Gers, est une préoccupation majeure des gersoises et des gersois.

C'est une réalité, mais pas une fatalité pour le Conseil Départemental du Gers qui œuvre quotidiennement pour proposer une médecine rurale nouvelle, sur-mesure et attractive.

Après avoir annoncé pour l'année 2023 la création de 2 Centres Territoriaux de Santé à Estang et Masseube et 3 antennes à Gondrin, Villecomtal et Marciac, deux nouvelles communes sont désormais concernées par l'arrivée de médecins salariés.

Lors de la séance du 12 décembre, l'Assemblée départementale a voté la création de 2 nouvelles antennes dans les communes de Saramon et Simorre. Ces nouveaux établissements de santé qui accueilleront des médecins salariés par le Département, seront directement rattachés au Centre de Santé de Masseube, qui verra le jour en 2023.

Cette répartition permet à la collectivité de couvrir désormais le sud-est du Gers et de compléter l'essentiel du territoire en matière d'offre de soins pour répondre à l'urgence de la désertification médicale.

Ainsi, pour l'année 2023, le Département se donne pour objectif l'ouverture de 7 nouveaux établissements, sous réserve de recrutement de professionnels de santé.

En parallèle de cette médecine ambitieuse grâce aux salariats de médecins généralistes et spécialistes, nous n'oublions pas la médecine libérale et notamment, les jeunes qui se lancent.

L'Assemblée départementale a voté ce lundi 12 décembre une augmentation de 490€ de l'accompagnement financier du Département pour les internes en médecine sur le territoire.

Le Mot du Président

« En passant notre accompagnement financier de 500€ par semestre à 990€ pour les internes en médecine qui souvent, doivent faire face à un double loyer, nous égalisons pour tous les internes les conditions d'accès au parc locatif gersois en renforçant leur engagement pour les logeurs partenaires dans le Gers et en favorisant l'économie générée par l'hébergement des internes en médecine. De plus, la libération des chambres à l'internat permet l'accélération des rénovations par l'hôpital. Cette synergie, cette coopération et cette association font la force de notre département entre l'ensemble des acteurs et des politiques engagées pour la protection de nos concitoyens. » - Philippe Dupouy, Président du Département du Gers